

NOTICE HISTORIQUE

SUR

M. J. S.-P. GAL VIREBENT,

INGÉNIEUR HONORAIRE DE LA VILLE DE TOULOUSE ; ANCIEN DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DES ARTS ; PROFESSEUR D'ARCHITECTURE
A LADITE ÉCOLE ; MEMBRE DE L'ACADÉMIE
ROYALE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES, ETC.

Par M. *** Avocat à la Cour royale.



TOULOUSE,
VIEUSSEUX, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE SAINT-ROME, N.º 46.

1831.



WILLIAM WILSON

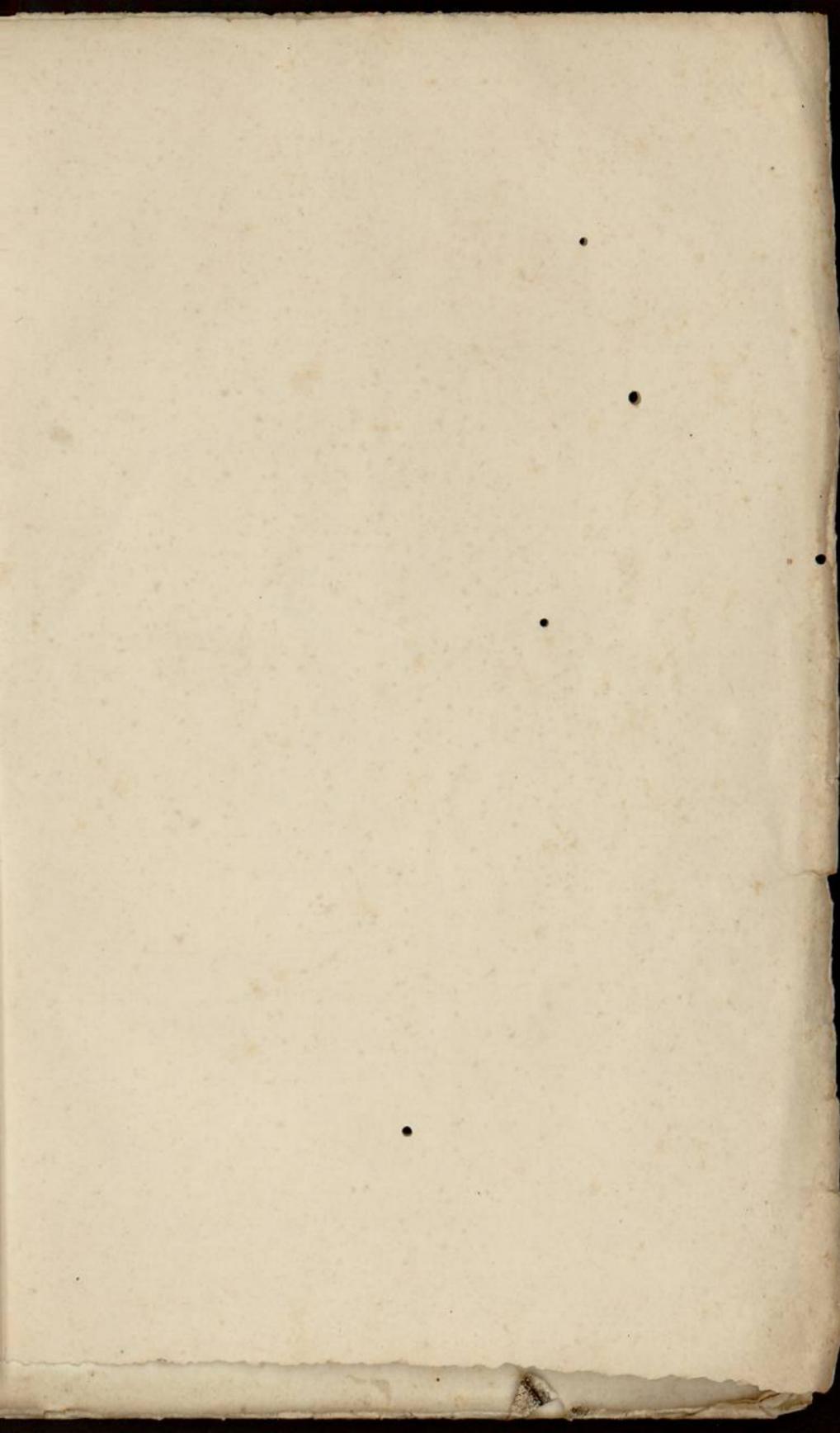
W. WILSON

W. WILSON

W. WILSON

W. WILSON

W. WILSON





J. Bagues Fecit

JACQUES PAL VIRIEBERT

NOTICE HISTORIQUE

SUR

M. J. S.-P. GAL VIREBENT,

INGÉNIEUR HONORAIRE DE LA VILLE DE TOULOUSE ; ANCIEN DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DES ARTS ; PROFESSEUR D'ARCHITECTURE
À LADITE ÉCOLE ; MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ETC.

Par M. *** Avocat à la Cour royale.



TOULOUSE,
VIEUSSEUX, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE SAINT-ROME, N.º 46.

1831.

NOTICE HISTORIQUE

M. J. P. VAN DER BEEK

Le Directeur de la Bibliothèque
de la Ville de Paris
M. J. P. VAN DER BEEK
Rue de la Harpe, n. 101
Paris

M. J. P. VAN DER BEEK



TOULOUSE

IMPRIMERIE DE LA VILLE

1831

1831

NOTICE HISTORIQUE

SUR

JACQUES-PASCAL VIREBENT.

Oserais-je employer le mensonge dans
l'éloge d'un homme qui fut la vérité même ?
ce tombeau s'ouvrirait , ces ossemens se ré-
animeraient pour me dire : Pourquoi viens-tu
mentir pour moi , qui ne mensais pour per-
sonne.

FLÉCHIER.



QUELQUES mois se sont écoulés , depuis qu'une
perte sensible est venue affliger les amis des
sciences et des arts , et exciter les regrets pres-
qu'universels de notre cité. M. Virebent n'est
plus.... Cet architecte , qui le premier conçut le
projet d'embellir sa patrie et de régulariser ses
informes constructions ; qui pendant plus de
cinquante ans soutint avec courage et fermeté
les intérêts qui lui furent confiés ; cet artiste qui
obtint l'approbation de l'envie même , en suivant
ses nobles et hardies conceptions ; ce modeste
professeur , qui excita l'émulation , l'amour et

la reconnaissance de ceux qui vinrent étudier son art ; ce citoyen dévoué , ce père si bon , cet époux si tendre , cet ami sûr , vient d'être enlevé à notre amour.

Sa longue carrière semble avoir manqué à sa prodigieuse activité , et des siècles suffiront à peine pour exécuter les projets conçus par son génie. Chaque instant de cette vie si pleine et si utile , fut consacré à l'étude ou à la pratique des beaux-arts ; et il semble que l'étonnante variété de ses connaissances lui ait tenu lieu de délassement et de repos.

Si en esquissant ce faible tableau , je renouvelle des douleurs bien légitimes , puissé-je , du moins , ne pas rester au-dessous de mon sujet , et m'acquitter dignement du tribut que mon cœur eût voulu offrir plutôt à la reconnaissance !

JACQUES-PASCAL VIREBENT , naquit à Toulouse , le 7 avril 1746. Son père , Jean-François Virebent , contrôleur-général de la ville , s'était fait estimer , dans son administration , par son esprit éclairé , sa probité et la vertu la plus austère. Deux de ses fils , dont il dirigea les études , furent connus par leurs opérations géographiques. Tous deux ingénieurs-géomètres , ils levèrent les plans des provinces du Bigorre , de Gascogne , de

l'Armagnac, et de presque toutes les provinces voisines des Pyrénées. Leurs cartes sont remarquables par la précision et l'exactitude des lieux et des mesures.

Possesseur d'une fortune honnête (*), François Virebent ne négligea rien pour l'éducation de ses fils. Les mœurs de cette famille étaient, en quelque sorte, patriarcales, et la tradition y conservait le souvenir de ces traits et de ces anecdotes, qui, il est vrai, font peu de bruit et n'illustrent pas; mais qui mettent à découvert ces vertus simples et pures qui, comme une fleur modeste, semblent fuir l'éclat du jour.

Ce fut au milieu de tels parens que le jeune Virebent sentit les premiers aiguillons de cet amour des beaux-arts, qui dès sa plus tendre enfance, vinrent lui montrer la carrière qu'il devait embrasser. Entraîné par un penchant irrésistible, sans autre maître que la nature, il fut souvent surpris, le crayon et le compas à la main, négligeant les jeux de l'enfance. Son père s'était aperçu de cette inclination, si extraordinaire à cet âge, mais il voulait l'éprouver; aussi ce ne fut que lorsqu'il eut reconnu qu'elle était jointe aux plus heureuses dispositions, et sur la demande réitérée de son fils, qu'il consentit à ses vœux. Dès cet instant il fut pour lui

(*) On verra plus tard les motifs de cette observation.

un maître aussi éclairé qu'il fut toujours père tendre et affectueux. Son cœur trouvait dans ces soins empressés une satisfaction égale à sa tendresse, et un délassement à ses pénibles fonctions.

Le jeune Virebent répondit à son attente. Dès l'âge de huit ans, il suivit avec ardeur les divers cours de géométrie, de perspective et de planimétrie, sous M. Labarthe et le père Fontenilles, professeurs distingués. Son crayon et son pinceau faciles furent guidés par le chevalier Rivals, dont il ne pouvait se lasser d'admirer et d'étudier les chefs-d'œuvre. L'affection particulière (1) que notre peintre conçut pour son élève contribua à ses rapides progrès. Son atelier était devenu sa demeure favorite. Ce fut sous ce maître qu'il acquit cette correction de dessin, cette touche hardie, ce coup-d'œil prompt et ce tact sûr, que le talent le plus reconnu venait consulter avec confiance, et souvent avec utilité. M. de Savignac, professeur d'architecture à l'Académie Royale, avait été témoin des succès obtenus par le jeune élève. Dès qu'il se présenta à son cours, il lui prodigua les soins les plus affectueux. Bientôt devançant ses condisciples, il réalisa par son aptitude, son amour pour l'étude et son instruction, les heureuses espérances que son père avait conçues. Il remporta successivement les divers prix d'architecture et de dessin, et à peine âgé

de 15 ans , il n'eut plus d'autre palme à disputer à ses condisciples. Ce fut à cette époque que son père l'envoya terminer ses études au collège de Sorèze , qui jouissait alors d'une réputation européenne. Il ne tarda pas à se faire connaître et apprécier. Il y fut nommé professeur d'architecture et de dessin. L'estime de ses collègues et des rapports d'affection , qui durèrent pendant le cours de sa vie , furent la plus douce récompense du jeune professeur (2).

Ce goût , cet amour des arts , qui signalèrent ses premières années , l'entraînèrent bientôt loin du toit paternel. Ni les regrets de sa famille , ni sa piété filiale , ne purent éteindre chez lui , cette ardeur de voir par lui-même ces monumens antiques qui à travers les temps et les révolutions , semblent rester debout pour servir de modèle aux siècles à venir. Les antiquités de Nîmes , du Gard , d'Orange , d'Avignon , et de tous les lieux qui retracent de grands souvenirs , excitèrent son admiration. C'est à la vue de ces beaux modèles , qu'il sentit se développer toutes ses facultés. C'est là que son génie , comprit et médita les beautés de cette architecture simple et noble qu'il prit toujours pour modèle. Il reproduisit par des dessins aquarelles , pleins de chaleur et de vérité , ces illustres débris de la grandeur Romaine. La France entière fut ainsi explorée par lui : mais le centre des sciences et des chefs

d'œuvre modernes, Paris, était le terme de ses premiers voyages. Ses édifices, sa magnificence, ses académies et les encouragemens qu'elle accorde au mérite, devaient l'arrêter pendant plusieurs années. Il sollicita et obtint de son père l'agrément de s'y fixer. Ses talens le firent remarquer, et bientôt il fut en relation avec ce que la Capitale offrait d'artistes distingués. M. Defranque (*), architecte du Roi, s'empressa d'accueillir un jeune artiste en qui il reconnut un talent réel, des connaissances peu ordinaires et un goût exquis. Des rapports intimes s'établirent entre le maître et l'élève. Il lui confia l'exécution de plusieurs monumens considérables, notamment la confection du projet du tombeau destiné à recevoir le corps du maréchal de Saxe, qui devait être transféré à Paris, ainsi que des galeries où devaient être renfermés les plans reliefs des places fortes de France; projet que plusieurs artistes avaient déjà traité. Cette marque de confiance était doublement flatteuse, car elle exigeait non-seulement des talens, mais encore des garanties personnelles, par l'importance du mandat. P. Virebent répondit à l'attente de M. Defranque et fut digne de la confiance que lui témoigna le gouvernement.

(*) Auteur de plusieurs projets insérés dans les œuvres du célèbre Blondel.

D'après son projet le tombeau du maréchal s'élevait au centre de réunion des pavillons destinés à contenir nos places frontières. Cette disposition était des plus heureuses et il semblait que même après sa mort, le génie et la valeur du héros de Fontenoy dût veiller à la sûreté des places qu'il défendit pendant sa vie glorieuse. Ce projet fut adopté par le gouvernement ; mais les embarras que suscitèrent à la cour une guerre lointaine et les événemens qui précédèrent la révolution du monde entier, firent sinon abandonner, du moins ajourner à des temps plus calmes, l'exécution de ce monument, qui eût été pour la Capitale un nouveau titre de gloire qu'elle envie à Strasbourg.

Pendant son séjour à Paris, M. Virebent cultiva l'amitié des hommes dont la science et les talens ne firent qu'accroître en lui, ce désir et cette ardeur d'étendre et de perfectionner ses connaissances dans l'art qu'il étudiait. L'illustre savant qui associa son nom à celui du conquérant de l'Egypte, Denon, fut l'ami de notre architecte. Plus tard à son retour d'Afrique, il vint à Toulouse payer la dette de l'amitié et lui montrer avec joie les dépouilles et les conquêtes du génie (3). Plusieurs artistes célèbres eurent pareillement avec lui des rapports intimes et il sut mettre à profit leurs conseils et leur expérience.

Sa réputation s'établissait ainsi, sur des succès,

lorsqu'un événement malheureux, vint subitement changer son existence. M. Virebent avait été vivement pressé, à plusieurs époques, de revenir au sein de sa famille. S'il n'eût écouté que son cœur, il eût sans doute répondu à ces désirs; mais comment celui qui consacra sa vie entière aux beaux-arts pouvait-il s'éloigner de leur patrie?... Tout-à-coup il apprend que l'on conçoit des craintes sur l'existence de son père, parvenu à un âge avancé. Ce fils si tendre n'hésite plus dès-lors; il vole vers l'objet de ses plus tendres affections, il revoit ce vieillard vénéré. Mais au lieu de cette douce satisfaction qu'il eût éprouvée en lui montrant les trésors précieux qu'il avait recueillis, il ne trouve bientôt plus dans son cœur que des regrets et la plus vive de toutes les douleurs.

Cette perte et les instances de sa famille, le déterminèrent à rester, du moins pendant quelques années, dans sa ville natale. Les occupations et les études de l'artiste vinrent apporter quelques consolations à ses regrets. Il reprit avec une satisfaction sans égale ses travaux et ses études favorites. Il jouissait déjà de l'estime et de la considération qu'avaient mérité ses succès, lorsque la place d'ingénieur-architecte de la ville se trouva vacante en 1781. Les Capitouls jetèrent aussitôt les yeux sur M. Virebent, et lui offrirent de la remplir. Mais notre artiste, soit qu'il préférât

son indépendance, soit qu'un excès de modestie (défaut qui lui était particulier) l'éloignât d'un poste qu'il n'eût dû qu'à ses seuls talens, il refusa à plusieurs époques une distinction qu'il s'obstinait à regarder comme une faveur. Son frère avait succédé à son père, et de substitut du contrôleur-général de la ville, était devenu titulaire. Cette circonstance et les instances réitérées des Capitouls, le déterminèrent enfin. Il fut nommé ingénieur de la ville le 1^{er} juin 1782.

M. Virebent, par cette acceptation, renonça à l'espoir qu'il avait conservé de s'établir à Paris, où l'appelaient tant d'affections et de beaux souvenirs. Les intérêts de la ville et son embellissement devinrent, dès-lors, l'objet de ses méditations et de sa sollicitude. Les premiers projets du quartier Villeneuve, les diverses places, les boulevards et les principaux alignemens furent conçus par lui et reçurent une approbation successive. L'idée première des fontaines fut alors émise et projetée. Enfin, il eut au moins le bonheur, sinon d'exécuter, du moins de concevoir les monumens les plus utiles à notre ville, et dont elle peut s'enorgueillir le plus.

Ce fut vers cette époque que cet homme de bien trouva la compagne vertueuse qui charma ses rapides loisirs et embellit le cours de sa vie. Ce ne fut point au milieu des illusions et des plaisirs d'un monde vain qu'il chercha cette digne

épouse. Le couvent de Fourquevaux , cette école des mœurs , avait formé sa jeunesse et son cœur. Belle de sa vertu , plus encore que des grâces de la jeunesse , elle avait toutes les qualités que l'on aime , et qui cependant brillent le moins. Exempt d'ambition , M. Virebent ne rechercha que les qualités du cœur , les dons de la vertu , et M^{lle} Marie Vitry en fut abondamment favorisée. Ce fut le 12 février 1787 que fut célébrée cette alliance toujours si intime , qui s'écoula comme un beau jour (*). C'est auprès d'une telle épouse , de cette femme vertueuse et adorée , qu'il vint pendant le cours d'une union , dont la vie humaine offre peu d'exemples , se délasser de ses utiles travaux et oublier les chagrins qui ne purent jamais troubler son paisible bonheur.

Il partageait ainsi tous ses momens entre ses occupations multipliées , la culture des arts et les affections les plus pures , lorsque les excès de la révolution vinrent bouleverser notre belle patrie. Combien de pertes affligèrent alors son cœur..... quel ami des arts n'eut point à gémir , quel homme ne fut frappé dans les objets de ses affections !... La Convention étendait sa main de fer dans les provinces , et l'esprit qui l'avait dominée les couvrait de ruines et d'échafauds. Toulouse vit aussi décimer sa population et détruire ses

(*) Ses dernières paroles.

monumens. Plusieurs déjà avaient croulé sous les coups du vandalisme , et il méditait de nouvelles dévastations , lorsque l'ordre de faire démolir certains monumens et les tours de tous les édifices destinés au culte est remis à l'ingénieur de la ville. Au moment même , il apprend que la belle flèche qui dominait le clocher de l'église de la Dalbade est déjà démolie , que les tours du Pont vont subir le même sort. N'écoutant que l'intérêt de sa ville natale , inspiré par l'amour des arts , il oublie qu'il est époux , qu'il est père ; il vole au comité de salut public , et demande à faire un rapport qui intéresse ses concitoyens et que lui dicte leur sûreté. Il insiste avec force sur la nécessité de conserver des points culminans dans une ville aussi importante que Toulouse , qui allait devenir par sa position le boulevard du midi ; il ose faire entendre le langage passionné d'un ami des arts , et est enfin assez heureux pour arracher un arrêt de révocation des mains du farouche tribun. Ainsi furent conservés plusieurs de nos beaux monumens voués à la destruction. Ce trait donne la mesure de l'énergie de son caractère et de son dévouement aux intérêts qu'il défendait , car ce ne fut point sans braver le plus grand péril qu'il vint plaider en faveur des arts.... On sait que la science eut aussi sa persécution.

Plusieurs chefs-d'œuvre de nos grands artistes

devaient être soustraits aux regards , afin d'éviter leur destruction. M. Virebent pratiqua des caches où furent déposés ces morceaux précieux. Les Saisons par Rivals , la tête de Cérès , le beau Louis XIV par d'Arcis , la statue de Henri IV , et plusieurs autres , durent leur conservation à ses soins , et reparurent sous l'Empire , ami de toutes les gloires , et protecteur de toutes les illustrations. C'est ainsi que ces beaux monumens des hommes célèbres qui ont illustré notre cité , furent conservés à l'histoire , aux arts , et à la reconnaissance publique.

Un avenir plus heureux et des temps plus favorables aux sciences et aux arts s'annonçait par un meilleur ordre de choses. L'instruction publique était devenue l'objet de la sollicitude du premier Consul. Toulouse , la cité des arts , fut une des premières villes de France à revendiquer ses anciennes académies. L'école spéciale des arts méritait plus particulièrement la faveur et la protection du gouvernement. En effet , pendant plusieurs années , lorsque la science était poursuivie par le fanatisme de l'ignorance , les anciens professeurs continuèrent gratuitement , et non sans danger , leurs divers cours. Ce genre de dévouement ne pouvait manquer d'être récompensé par celui qui savait apprécier tous les mérites. Aussi , dès l'an 1805 , l'École spéciale des Arts fut-elle rétablie avec toute la solennité que mé-

rait un si beau jour. C'était le triomphe de la civilisation sur la barbarie et l'ignorance ; le passage des ténèbres à la clarté bienfaisante. Les hommes recommandables, les artistes qui nous ont légué leurs ouvrages, ceux qui soutiennent encore la vieille réputation de l'ancienne Académie, et dont la modestie égale les talens, se groupaient autour du premier magistrat qui, à la vue de tant de savans, était fier et heureux de prédire les succès de la nouvelle école. Ces hommes vraiment dévoués à leur patrie, reçurent la plus douce récompense de leurs généreux sacrifices, et les lauriers d'Italie vinrent pour la première fois couronner le front du jeune artiste et exciter une noble émulation.

M. Virebent fut nommé professeur à l'époque de cette réorganisation. Il fut chargé de professer l'architecture, la perspective, la géométrie pratique, la stéréotomie, et l'ornement. Peu de temps après, il fut nommé directeur de l'école des arts. Les soins qu'exigeait cette nouvelle charge ne firent que développer son étonnante activité; aussi quelle fut dès-lors sa sollicitude pour la prospérité de l'Académie, et son zèle infatigable pour encourager et réunir les amis des sciences et des arts. Les jeunes élèves s'empressèrent d'accourir à leurs voix, et l'école à cette époque ne comptait pas moins de 305 (*) élèves,

(*) Correspondance, n° 61, fol. 12.

dont cent suivaient les divers cours qu'il professait.

Dans ses leçons , M. Virebent prodigua à ses élèves les trésors qu'il avait recueillis , dès ses plus jeunes ans , dans l'étude des auteurs , dont les savans traités ou les chefs-d'œuvre ont rendu les noms immortels ; dans les voyages et la vue des monumens de l'antiquité qu'il admirait. Riche de sa mémoire , et de son propre génie , il donnait à ses cours , ce charme , cette facilité qui attirent , cette clarté , cette précision qui démontrent et qui persuadent. Sa méthode d'enseignement , ses excellens principes ont été généralement reconnus et approuvés. Aussi les concours d'architecture présentèrent-ils les résultats les plus satisfaisans , et la palme long-temps disputée fut souvent partagée entre les vainqueurs. Il sut se concilier l'amour , le respect et la reconnaissance de ses nombreux élèves. Combien de preuves touchantes en reçut-il dans le cours de sa vie ? Eh ! quel ingrat a pu oublier les soins et la tendre sollicitude d'un père !... Quels conseils , quels encouragemens , quelle instruction variée , quel intérêt il prodiguait à ses enfans adoptifs ! Son cabinet , formé avec un goût et un choix remarquable , était à leur disposition : que refuser , en effet , à ceux qui veulent s'instruire ? Sa douceur et sa bonté lui faisaient accueillir avec bienveillance ceux que l'amour de l'étude et une bonne

conduite lui rendait chers ; mais il se montra sévère et , parfois , inflexible envers ceux qu'un esprit de dissipation ou des fautes graves soumi-
rent à sa censure.

Si M. Virebent partagea avec ses collègues la gloire d'avoir ranimé les sciences et les arts dans notre ville , il en reçut un témoignage d'estime bien flatteur et trop précieux pour ne pas être rappelé. D'après le décret du 15 mars 1805, le directeur était choisi chaque année par MM. les professeurs, mais il pouvait être continué. Les collègues de M. Virebent lui déférèrent et lui conservèrent ce titre pendant plus de vingt ans , jusqu'à ce qu'une nouvelle organisation introduite sur la proposition d'un *littérateur* , et de laquelle on s'était promis les plus heureux résultats , vint tout bouleverser et , il faut le dire , sanctionner l'injustice et l'ingratitude (4).

Les conquêtes d'Italie n'avaient pas été inutiles aux beaux-arts. Napoléon distribuait les chefs-d'œuvre qu'il avait recueillis avec un soin religieux , et les exposait à l'admiration de ses compatriotes , comme le plus brillant trophée de ses victoires. La cité Palladienne , participa plus particulièrement aux largesses du vainqueur. Nous n'avions point à cette époque , de local assez vaste pour contenir les tableaux et les objets d'art que l'administration possédait déjà et ceux dont l'envoi lui était annoncé. M. Vire-

bent désigna l'ancien couvent des Augustins comme étant le seul qui pût devenir un établissement tel qu'on le désirait. De grands travaux étaient nécessaires pour assainir et disposer convenablement les diverses galeries ; mais comme le trésor refusait les fonds nécessaires , il fallut supprimer une partie des projets primitifs ; et l'exhaussement du sol ainsi que l'entrée qui devait être pratiquée dans la rue des Arts , furent ajournés. La colonnade du fond de la grande salle , le portique d'entrée , les principales dispositions , furent seulement exécutées ; et le musée , riche de sa belle collection , fut digne de l'empressement et de l'admiration dont il devint l'objet.

L'Académie des Sciences , Inscriptions et Belles-Lettres associa à ses travaux un artiste qui possédait l'estime et la considération qui s'attachent au talent. Il fut nommé académicien en 1807 , époque de la réorganisation de cette société. Il participa à l'éclat de ces premières réunions , où les dignes successeurs de ces savans , qui ont mérité les honneurs de l'illustration , venaient se délasser , par de nobles travaux , de l'exercice des fonctions publiques. Il y parut avec la supériorité et l'étendue de ses connaissances variées. Cette société savante fut à même de reconnaître que loin de se borner à l'étude spéciale de l'art qu'il exerçait , les hautes sciences mathématiques lui étaient familières , et qu'il s'attachait dans ses

exercices à pénétrer leurs problèmes et leurs conceptions les plus ardues. C'est ainsi qu'il se montra digne d'appartenir à une société dont il sut conquérir l'estime et emporter les regrets.

Le Lycée s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres. Il fut un des fondateurs de la société des Amis des Arts, et un des membres de la commission administrative.

M. Virebent s'était joint à ses collègues pour demander la réunion de l'Ecole des Arts au Musée. En effet, l'ancienne Académie, par sa situation, semblait éloigner les élèves des modèles qu'ils doivent avoir sous les yeux. Il fut un de ceux qui sollicitèrent le plus vivement cette disposition. Leurs vœux furent écoutés, et l'école des Arts fut transférée dans le beau local disposé par les soins de M. Virebent. Les classes de sculpture, de peinture furent alors au centre des collections formées plus spécialement pour elles.

Ce n'est qu'après la révolution, que son projet du quartier Ville-Neuve reçut un commencement d'exécution. Jusqu'à cette époque il avait été repoussé par une vive opposition. La vaste et belle place qui se trouve au centre de ce quartier, sa proximité du canal et de l'embouchure, sa situation, devait, comme on le reconnaît enfin, faire refluer la population vers ce point. On y trouve des constructions modernes, l'activité qui doit régner dans une grande ville,

et un air plus pur et plus sain. Des personnes qui exerçaient toute influence sur les décisions du consistoire, et dont la plupart possédaient des propriétés dans les quartiers alors les plus fréquentés, prévoyant combien l'exécution du projet serait contraire à leurs intérêts, employèrent leur crédit à faire rejeter le plan projeté. M. Virebent ne se laissa pas intimider par ces intrigues. Doué d'une volonté ferme, quand il fallait défendre ou établir les intérêts publics, il ne recula pas devant les difficultés et les obstacles qu'il eut à surmonter. Il fit faire à ses frais, un plan relief de la place circulaire et des rues principales de ce quartier, qu'il soumit aux regards du public et du consistoire. Enfin on reconnut l'utilité du projet; mais il ne put obtenir des capitouls, pour tout commencement d'exécution, que la démolition d'une maison qui ouvrit la rue principale qui n'est point terminée. C'est ainsi que ce beau projet, bien qu'approuvé, n'a commencé à être réellement exécuté qu'à une époque éloignée de sa conception. Quarante ans se sont écoulés avant qu'il ait été terminé. Malgré ce laps de temps, les proportions, la noble simplicité des façades, les belles lignes qui les dessinent, n'ont point vieilli. Pourquoi faut-il que le système d'économie, qui sert de règle au conseil municipal dans le choix des divers projets, lui ait fait retrancher quelques

décors (5) qui donnaient à cette place un aspect de magnificence et de richesse qui lui manquent peut-être ?

Vers cette même époque M. Virebent présenta son projet de la Place-Royale qui , fut aussitôt approuvé par le conseil des bâtimens de Paris , et peu après exécuté en partie. Toulouse considéra les belles proportions, l'architecture noble et majestueuse des nouvelles façades. C'étaient les premières constructions dans ce genre que l'on y eût vues et qui depuis inspirèrent plus d'un artiste. Cependant l'inflexible conseil avait mutilé le projet ! Le premier étage devait reposer sur un péristyle qui eût servi de place couverte ; les façades devaient être couronnées par des acrotères qui, en embellissant l'aspect de la place , auraient établi plus d'harmonie entre ses bâtimens et ceux du Capitole. Mais ce qu'on ne peut trop regretter, c'est la perte de l'édifice dont la nécessité commence à se faire sentir de nouveau , et que notre architecte plaçait en face du Capitole. Toulouse n'a point réellement de théâtre. La nouvelle salle de spectacle , construite contre son opinion et malgré ses justes observations , est non seulement peu convenable pour une grande cité , et incommode pour les spectateurs , mais présente encore les plus graves inconvéniens par son voisinage du Capitole. La nature de sa destination et les dangers réels auxquels elle expose , sans cesse , les

archives de la fortune et de l'état des citoyens , étaient des raisons assez puissantes pour éviter cette disposition vicieuse.

C'étaient ces motifs qui avaient engagé l'architecte à placer isolément cet édifice. Au centre des façades, un péristyle enrichi de colonnes formait un avant-corps, et l'entrée principale. Les dispositions les plus heureuses (6), étudiées ou corrigées d'après la vue de presque tous les principaux monumens de ce genre qu'il avait visités, la richesse, la beauté de l'architecture, et des matériaux qui devaient être employés, les belles distributions de l'édifice, tout concourait en faveur du projet et faisait espérer que nous posséderions un théâtre digne de la patrie des anciens troubadours. Napoléon, à son passage à Toulouse, approuva lui-même le projet qui lui fut présenté. Il désira si fort sa prochaine exécution qu'il accorda sur sa cassette une somme de cent mille francs pour premiers fonds... Le croirait-on, malgré une approbation aussi formelle, on trouva le moyen (7) de faire abandonner le projet : aussi sommes-nous toujours dans le provisoire à cet égard.

M. Virebent avait fait depuis quelques années un plan général du Capitole ; cependant on n'avait rien encore changé aux anciennes dispositions. Les salles principales étaient dans le plus complet délabrement. Quelques vieux tableaux, quelques bustes disposés sans ordre, représen-

taient la double gloire du Capitoulat et du génie. Une circonstance imprévue changea subitement cet état. Napoléon devait arriver à Toulouse. Ce fut dans un très-court délai que les salles des pas perdus, des Illustres, du bal, du banquet, et du trône, créées comme par enchantement, furent dignes de recevoir le héros de nos jours. La salle du banquet, enrichie par les paysages de Wallaër, ne coûta à cet artiste distingué que quelques jours de travail. Mais ce qui excita l'admiration de Napoléon et qui est justement apprécié par les connaisseurs, c'est la magnifique voûte de la salle du trône, changée en ciel brillant et radieux par le pinceau habile d'un artiste (*) cher aux arts et à sa patrie, et aussi connu par ses talens que par sa modestie.

On se souvient que le portique du Capitole était orné d'un temple Egyptien qui devait rappeler de glorieux souvenirs au vainqueur des Pyramides. Bonaparte reconnut à ce soin l'ami de Denon ; il l'accueillit avec bienveillance et lui témoigna sa haute satisfaction pour les dispositions qu'il avait ordonnées.

L'extrémité de la salle des Illustres devait être percée d'un portique, suivant le plan général dont nous avons parlé, et une vaste salle devait prolonger, jusqu'à l'extrémité opposée à la salle

(*) M. Roques père.

du trône , la superbe perspective , que le défaut de temps et plus tard la salle de spectacle , ont rendue provisoirement impossible.

Les places des Carmes (8) , de la Trinité , la rue des Marchands , les boulevards (9) , l'élevation de plusieurs édifices , enfin l'alignement général de la ville (10) furent exécutés ou approuvés sur ses projets et ses rapports.

Les momens de loisir que lui laissaient ses nombreuses occupations , étaient employés à la composition de ces dessins et de ces aquarelles recherchés par les connaisseurs. Il a produit un grand nombre d'ouvrages dans lesquels il a imité la pointe spirituelle et facile des Boissieux , la touche large et pittoresque des Panini et des Robert , l'expression profondément sentie des Greuse , et les gracieux mensonges des Boucher et des Fragonard. Il excellait surtout dans la composition des ruines antiques dont les délicieux souvenirs s'offraient à lui , avec tout le charme de leur élégante et noble simplicité. Tous les genres semblaient être de son domaine , et consciencieux dans ses productions comme dans son caractère , tous ses ouvrages portent l'empreinte d'une rectitude et d'un fini qui ne laisse rien à désirer.

Depuis plusieurs années , M. Virebent désirait ardemment de voir les édifices et les embellissemens qui avaient entièrement changé

l'aspect de la Capitale. Mais ses occupations multipliées et les soins qu'exigeait l'éducation de sa famille, l'empêchèrent long-temps de réaliser ce projet. Ce ne fut qu'en 1809 qu'il l'exécuta et qu'il remplit à son tour la promesse de l'amitié.

Pendant ce séjour de quelques mois, il fréquenta les savans et les artistes qu'il connaissait, depuis son premier voyage à Paris, ou avec qui les exercices académiques, l'avaient mis en rapport. Il admira les beaux monumens créés par le génie des Percier et des Fontaine, les chefs-d'œuvre des David et des Gérard, les beaux modèles des Canova, des Lorta et des Petitot. A l'aspect de ces monumens du siècle des arts, il regretta sans doute, que le sort l'eût éloigné d'un théâtre qui a manqué à ses talens. Là, du moins, l'artiste ne doit les succès qu'il obtient qu'à ses propres forces et il n'a nul besoin de déjouer les intrigues de l'envie et de la médiocrité.

M. Virebent employa le crédit et la bonne volonté de ses amis, pour obtenir du gouvernement l'envoi de modèles d'après l'antique pour former la collection destinée à l'Ecole des Arts de Toulouse. Cet homme d'une timidité extrême, et dépourvu d'ambition pour ses intérêts personnels, devenait entreprenant, intrigant même, pour servir les arts ou ses concitoyens. Tel était le noble usage qu'il fit toujours du crédit et de la faveur.

Il obtint sa demande et dut ce succès aux instances du célèbre Denon, son ami. C'est ainsi que notre musée fut enrichi de cette précieuse collection qui forme aujourd'hui la belle salle d'antiques que nous envient les villes les plus considérables. C'est là que le jeune artiste peut venir étudier la beauté des formes antiques et admirer le beau idéal dans l'Apollon du Belvédère, la Vénus de Médicis, et le groupe du Laocoon.

Rentré dans sa ville natale M. Virebent ne s'en éloigna plus. Il consacra tous ses momens à l'exercice de ses fonctions, à la culture des beaux-arts, et à l'éducation de ses fils qui étudiaient son art, et reçurent de ses mains le prix de leurs succès.

Sa longue expérience, son impartiale équité, avait établi les droits qu'il acquit à la confiance publique et qui dans les difficultés les plus embarrassantes firent rechercher ses conseils et ses décisions avec empressement.

Que ne m'est-il permis de rappeler tous les changemens importans qu'il introduisit dans l'art de construire ! Il ne craignit point d'abandonner les pratiques les plus vicieuses pour en substituer (11) de plus simples basées sur l'expérience ou conçues par le génie. Il combattit des erreurs fortement enracinées et consacrées en quelque sorte, par la routine ou l'ignorance; enfin il étendit les li-

mites de l'art, et accéléra dans sa patrie, la connaissance et l'amour du bon goût. Comment énumérer ses productions (12); comment essayer de retracer ses connaissances pratiques, ce coup-d'œil prompt et sûr, ce discernement et cette sage prudence qu'il déploya tant de fois, dans les événemens les plus funestes, et au milieu du danger. Il contribua à l'organisation du corps de pompiers, qui depuis 25 ans environ, offre dans le service la régularité d'un corps militaire; il avait également demandé le dépôt de pompes à incendie dans quatre quartiers opposés de la ville, mesure qui éviterait de graves inconvéniens.

Un projet important par son utilité et la grandeur de l'entreprise, ne doit pas être passé sous silence. L'établissement des fontaines à Toulouse avait été depuis longues années l'objet de ses méditations et de ses travaux. Les nivellemens de la ville qu'il exécuta en 1810 pour la distribution générale des eaux, les mémoires et les rapports nombreux, les documens précieux qui existent, et qui ont servi à élaborer les premiers travaux, prouvent que l'art des Belidor lui était aussi familier que celui des Blondel et des Mansard. Il détermina la place où devait être établie la machine à élever les eaux. Les plans d'un château-d'eau, des principaux conduits et les devis étaient déjà remis par cet ingénieur, le canal de fuite

était même exécuté sous sa direction, lorsque l'intrigue parvint, après bien des tentatives, à éloigner l'artiste modeste qui n'opposa que le silence à l'injustice.

A cette époque de sa vie où ma tâche est aussi pénible que difficile, il devint le constant objet d'une sorte de persécution et d'envie, qui ne devait s'arrêter qu'à sa dernière dépouille. Parvenu à un âge avancé ; mais conservant toute l'activité de l'âge mûr, il avait vu se renouveler des administrations, dont les dernières ignoraient, peut-être, les services de l'excellent citoyen. Sa probité sévère, son impartiale équité et son extrême franchise, choquèrent quelques intérêts (13) et quelques susceptibilités (14). Ce fut au sein du conseil municipal même, qu'il trouva ses plus obstinés ennemis. Long-temps il méprisa leurs agitations et leurs attaques ; mais lorsqu'il se vit successivement enlever les diverses attributions de sa place d'ingénieur de la ville (15), qu'il vit confier à des architectes improvisés la surveillance et la direction des ouvrages qui n'appartenaient qu'à lui ; lorsque les plus basses calomnies (16) et les plus misérables intrigues trouvèrent accès auprès de l'administration ; découragé par ces menées, il offrit à plusieurs époques (17) une démission qu'on le forçait en quelque sorte à donner, mais que l'administration craignait d'accueillir en consacrant une injustice ; tant il est

difficile de se débarrasser de celui qui possède l'estime et la considération publiques.

Mais enfin l'homme bon se présente avec désavantage contre les attaques et les manœuvres des méchans et des ambitieux. Que pourrai-je dire encore pour terminer l'histoire de ses derniers jours, qui ne rappelle des faits ou des circonstances peu propres à figurer dans ces lignes, consacrées à la douleur?... Quant à lui, exempt d'ambition, ne connaissant que le bien, son cœur était loin de soupçonner dans les autres les vices qui ne flétrirent jamais sa belle âme, et sa crédulité le rendit souvent dupe ou victime de son excessive confiance.

Ce fût le 3 mars 1830 que M. Virebent se vit éloigner, lui et deux de ses fils, d'un poste où pendant plus de 50 ans il rendit d'importans et honorables services à son pays. Dans cet acte qui eut tout l'odieux de l'arbitraire, l'administration ne fut que l'agent d'une coterie, et, il faut le dire, elle parut se manquer à elle-même, en méconnaissant les égards et les ménagemens qu'elle eût dû conserver envers un vieillard respectable et un artiste justement regreté. Il sentit vivement cette injustice (18), mais il n'éleva point d'inutiles plaintes.

Quelques mois plus tard, et le 26 novembre 1830, il fut destitué (19) de la place de professeur à l'école des arts, et de délégué de l'administration auprès de ladite école.

Ainsi rentrait dans la vie privée , celui qui dès sa jeunesse avait consacré tous ses momens à l'enseignement et à l'exercice de son art. L'étude et les sciences vinrent encore jeter quelques fleurs sur la fin de sa carrière. L'intérieur de sa famille , et son cabinet charmaient ses loisirs. Mais ce changement subit , des occupations multipliées qui semblaient nécessaires à son existence et qui avaient pour lui tant de charmes , en un repos et une inaction continue , altéra visiblement sa santé et répandit sur ses derniers jours une teinte de dégoût et d'ennui qu'il n'avait jamais connu.

Aux talens qu'il reçut de la nature et qu'il perfectionna par une étude continue , M. Virebent joignait les qualités les plus précieuses du cœur et de l'esprit. Son extérieur simple et modeste paraissait un peu froid ; mais sous ces dehors peu favorables, quel fonds de science et de talens variés, quelle sensibilité, quelle énergie ! Son ame ne semblait ouverte qu'aux émotions les plus douces , aux affections les plus pures : jamais le souffle des passions ne vint la troubler. Ses vertus, sa probité antique, la douceur de ses mœurs, l'aménité de son caractère lui concilièrent l'affection d'amis puissans et dévoués. Il ne profita de ces avantages que pour l'intérêt public. Conservant toujours la plus parfaite indépendance, et n'obéissant qu'à sa conscience, il ne

prit jamais pour guider sa conduite les caprices ou l'opinion des hommes , et ne craignit point de résister aux exigences du pouvoir et de l'arbitraire. Religieux observateur du serment , il ne se prévalut point d'un acte qui ne fut que le résultat de sa conviction intime. Passionné pour les arts , il se dévoua pour eux ; il en avait l'enthousiasme parce qu'il en avait le génie. Ennemi de toute flatterie , sa franchise un peu rude ne transigea point avec la vérité , et il dédaigna ces ménagemens et ces complaisances dont on achète la faveur. Tout intérêt disparaissait à ses yeux , dès qu'il lui semblait opposé à son devoir. Immuable dans ses principes , il servit avec zèle et défendit les intérêts qu'on lui confia.

La bienfaisance était une de ses vertus de prédilection ; mais il ne l'exerçait point au hasard. Il aimait surtout à soulager le malheureux actif et laborieux ; sa tendre sollicitude devenait plus empressée envers l'ouvrier que l'infortune ou un événement malheureux mettait dans l'impossibilité de fournir aux besoins de sa famille. Ce n'était point l'opulence distribuant indistinctement l'aumône ; c'était le père de famille , c'était un ami qui consolait les siens , et les priait d'accepter quelques avances.....

Un incendie avait entièrement détruit l'habitation d'un ouvrier tailleur de pierre ; meubles , effets , tout avait péri. Ce malheureux , parfait

honnête homme, et père de famille, était réduit à une affreuse misère; mais trop fier pour implorer le pain de la pitié, il se laisse aller au plus violent désespoir. Cependant la nécessité le presse; il se détermine; il veut que son industrie seule vienne à son secours; où trouver du travail? Tout à coup il se présente chez l'ingénieur de la ville, chez celui qui la veille a fait de vains efforts pour sauver sa fortune. Il expose son anxiété, veut demander de l'ouvrage, mais son désespoir éclate de nouveau; ses sanglots l'empêchent d'en dire davantage. A cette vue, l'homme bon et sensible n'est plus maître de l'émotion qu'il éprouve. Il appelle l'infortuné qui semble hésiter quelque temps; le reçoit dans ses bras et partage sa douleur et ses larmes. Il calme son cœur et lui rend le courage et l'espérance; « j'ai, » lui dit-il, alors, un ouvrage considérable qui » presse beaucoup; je compte sur vous. Tenez, » ajouta-t-il en lui remettant une somme d'argent, » après votre malheur vous pouvez avoir besoin » de quelques avances; voilà pour le plus pressé.» Et comme l'ouvrier semblait hésiter à prendre l'entière somme; « prenez, reprit-il, l'ouvrage » est considérable!.....» Ce père infortuné ne put trouver de langage pour exprimer sa reconnaissance; quelques larmes roulaient encore dans ses yeux, mais ce n'était plus celles du désespoir. Un enfant, seul témoin de cette scène attendrissante,

n'oublia point cette sublime leçon , et son cœur trahit le secret de celui qui eut toujours pour maxime , *cache ta vie et tes bienfaits*.

Il donna des preuves d'une probité scrupuleuse et d'un désintéressement absolu pendant le cours de sa vie publique et privée.

Heureux d'être utile à sa ville natale et de posséder la confiance de ses concitoyens , il se contenta pendant plus de cinquante ans du modeste traitement attaché précédemment au titre d'ingénieur de la ville. Dans les circonstances les plus favorables il négligea de demander une augmentation quelconque. Lorsqu'il se vit frustrer des droits qui lui étaient incontestablement acquis , il n'éleva aucune réclamation , et jamais l'intérêt ne fut le mobile de ses actions (20).

A une époque où l'Ecole des Arts perdit un de ses professeurs , on le vit le premier abandonner en faveur de sa veuve , la part de traitement qui devait accroître à chacun d'eux (*), et engager ses collègues à imiter cet exemple. C'est ainsi qu'il se vengea quelquefois de ses ennemis.

Souvent il réduisit les honoraires que lui offrit l'opulence , et n'exigea rien des parties peu fortunées qui soumettaient leur différend à son arbitrage. Souvent même il poursuivit des contestations qu'il n'avait pu terminer , et avança des

(*) Art. 4 de la décision ministérielle du 30 mars 1809.

frais qu'il savait devoir être payés par la seule reconnaissance. Combien de titres restés en son pouvoir attestent cette vérité!

Bon citoyen , chrétien éclairé , parent et ami dévoué , excellent époux , père tendre , il goûta pendant longues années le bonheur d'aimer et d'être aimé , et parvint insensiblement , au terme de la vie. Il dut à sa tempérance , à la chasteté de ses mœurs , à ses habitudes douces et paisibles , une vieillesse exempte des maux et des ennuis qui la rendent importune et chagrine. Ses sens avaient conservé leur force ; nulle infirmité n'avait suspendu leur exercice. On retrouvait toujours dans ses entretiens ce jugement , ce goût exquis , cette mémoire étonnante et ce fonds inépuisable de science. Son cœur surtout semblait dans ses derniers jours reprendre une nouvelle énergie et goûter avec plus de délices les affections qui charmèrent sa vie.

M. Virebent avait atteint sa 86^e année , lorsque son état de faiblesse et de langueur excita les allarmes de sa famille pour qui il fut l'objet constant des soins les plus tendres et les plus empressés. Une maladie aiguë et subite vint jeter l'effroi parmi les siens. Les secours de l'art ne purent vaincre son rapide cours , et bientôt ses progrès ne laissèrent plus douter de sa fin prochaine. Le vieillard sentit lui-même que son heure était proche , et cette conviction , loin de

l'effrayer , ne fit que réveiller en lui ces sentimens religieux qui l'animèrent pendant sa vie. Soutenu par une foi vive et une piété solide , son ame s'élevait avec ravissement et confiance à la contemplation de l'éternité. Son directeur l'entretint dans ses dispositions et lui offrit les derniers secours que la religion donne au chrétien mourant. Il les reçut avec bonheur et reconnaissance.

Qu'ils sont déchirans et sublimes ces momens où la vie jette ses dernières lueurs , et où l'homme semble placé entre le ciel et la terre ! En proie aux douleurs les plus aiguës , il s'efforçait de les cacher au désespoir de ceux qui entouraient sa couche , et on vit le sourire errer encore sur ces traits qui allaient devenir immobiles. Ses yeux se reposaient avec délices sur les objets de ses plus chères affections , et il semblait les élever vers le ciel , pour qu'il daignât le laisser quelques instans encore , jouir de leurs dernières caresses. Quels sages conseils prodigua sa tendresse à ceux qu'il avait tant aimés ! On entendit un pardon généreux sortir de sa bouche ; c'était la première plainte qu'il adressait à l'ingratitude !.. Vénérable vieillard , c'est ainsi que mouraient ces anciens patriarches , dont la tradition a transmis la touchante mémoire à notre vénération. Leur ame , dégagée des liens de la terre , ne songeait plus qu'à la dernière patrie , et ils

s'endormaient en bénissant leurs enfans. Ainsi l'homme de bien abandonne la terre ; ainsi le juste, dans un monde meilleur, voit la récompense de ses vertus et le prix de son innocence.

M. Virebent succomba le 13 août 1831, à 8 heures 45 minutes du soir. Sa mort fut le signal des regrets les plus vifs et les mieux sentis. Les marques d'intérêt qu'il reçut pendant le cours de sa maladie, se changèrent en témoignages d'une douleur profonde qui se manifesta par un concours nombreux qui suivit à son dernier asile l'artiste modeste et l'homme vertueux. Tout ce que notre ville compte d'hommes connus dans les sciences et les arts, d'artistes recommandables, les anciens collègues du défunt, les membres de l'Académie des Sciences, une famille et des amis éplorés, un nombre infini d'ouvriers et de chefs d'ateliers, se pressaient autour de cette dépouille chérie. La douleur était dans tous les cœurs, son éloge dans toutes les bouches. Malgré un orage affreux, ce cortège parvint au champ du repos. Lorsque la tombe se refermait, M. le président de l'Académie des Sciences voulut exprimer les regrets qu'inspirait la perte de son digne collègue, mais la nuit et la violence de l'orage l'empêchèrent d'adresser à cette ombre vénérée ce triste et dernier hommage (*).

(*) On ne sera point fâché, sans doute, de trouver ici le discours que devait prononcer M. Tajan. Pourquoi

L'envie et l'ambition ont disputé les dépouilles de celui qui n'est plus , et les rivalités qu'il excita ont expiré , peut-être , auprès d'un cercueil... Mais l'opinion publique , qui juge souverainement les actions des hommes , défendra la mémoire de celui dont la vie peut être exposée à leur examen ; elle n'y verra nulle tache à voiler , nulle erreur à pardonner ; elle repoussera les traits de la calomnie , et couvrira ses détracteurs du mépris qu'ils ont mérité. Tels sont les justes hommages que vous rendrez à son souvenir ,

faut-il qu'un tel interprète ait manqué à notre douleur !

« Messieurs et chers confrères ,

» Le sentiment qui nous réunit autour de ce tom-
» beau ne peut être dignement exprimé que par nos lar-
» mes. La perte d'un homme de bien est toujours une ca-
» lamité pour la société ; et celle que nous déplorons ,
» en ce moment , a retenti profondément dans tous les
» cœurs. Ce n'est pas seulement par ses vertus privées
» que M. Virebent a honoré sa longue vie , il l'a honorée
» encore par de grands travaux , une prodigieuse activité
» et d'éclatans succès. Depuis près d'un demi-siècle , la
» ville de Toulouse lui avait confié la restauration de ses
» ruines et l'embellissement de son enceinte. Elle doit
» aux heureuses inspirations de son architecte plusieurs
» édifices qui portent l'empreinte de sa belle imagination
» et de son enthousiasme pour les arts ; et l'Académie des
» Sciences , dont je me félicite d'être l'organe , dans ce
» jour de douleur , dut à sa coopération active et féconde
» l'éclat de ses premières réunions.

amis sincères , qui l'entourâtes de votre zèle et de votre affection ; artistes qui fûtes associés à ses utiles travaux ; jeunes élèves qu'il chérissait , et dont il aimait à encourager les succès ; vous surtout , ouvriers estimables , qui avez vieilli avec lui dans l'exercice de vos honorables professions , qu'il appelait ses amis ; vos regrets , votre touchant empressement sont plus éloquens que mes paroles. J'ai vu couler les larmes que vous donniez à l'homme de bien ; chacun de vous vou-

» Chef d'une nombreuse postérité à laquelle il voulait
 » transmettre son génie d'artiste , la délicatesse de son
 » goût et les traditions de son expérience , il a trouvé
 » parmi ses enfans , dont il fut à la fois l'idole et le mo-
 » dèle , de dignes héritiers de son nom et de sa gloire.
 » Puisse cette famille désolée puiser dans ces hommages
 » religieux et touchans , dont le vénérable vieillard
 » qu'elle entourait de son amour est aujourd'hui l'objet ,
 » quelques adoucissements à ses inconsolables douleurs !
 » puisse-t-elle trouver aussi d'autres douceurs dans la
 » contemplation des monumens auxquels se rattachent ,
 » avec éloquence , quelques beaux souvenirs !..... Les
 » monumens , il est vrai , passeront un jour , car sur
 » cette terre de désolation , tout est périssable , même
 » les œuvres du génie ; mais la mémoire des vertus
 » pures et modestes de notre confrère , de sa probité an-
 » tique , de sa tendresse paternelle , de sa piété fervente ,
 » transmise , d'âge en âge , à ses derniers descendans ,
 » survivra aux ravages des siècles ; car ces traditions
 » d'honneur , plus durables que les édifices élevés par la
 » main des hommes , ne périssent jamais. »

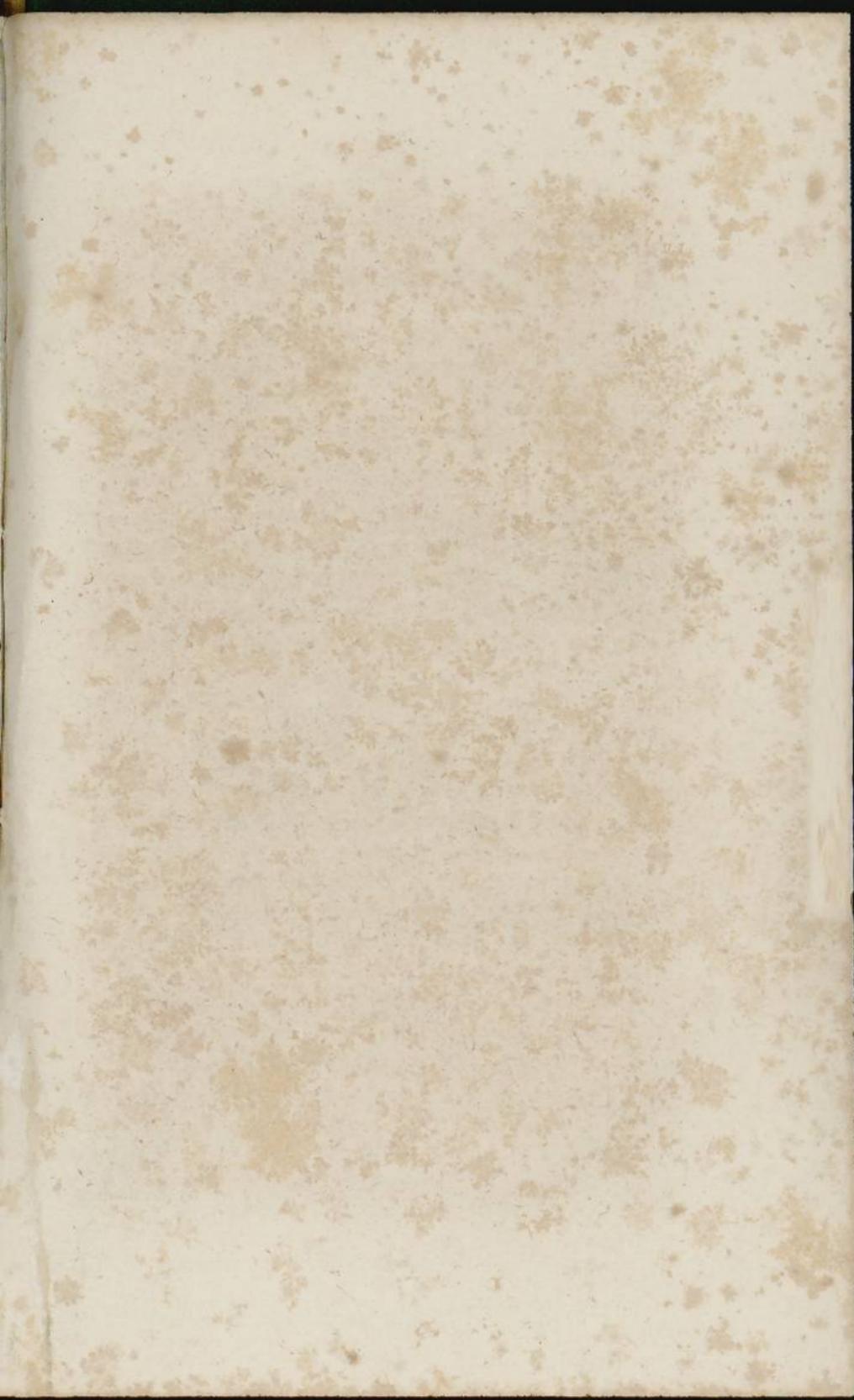
lait payer la dette du cœur, et cherchait dans ces hommages un tempérament à sa douleur. Vous rappelez sa bonté bienveillante, son équité inflexible, sa tendre sollicitude pour le malheur, et sans doute sa bienfaisance ! Ces tendres témoignages d'affection, d'estime et de sympathie que vous accordâtes à une famille désolée, seront à jamais chers à son souvenir, et sont le plus bel héritage qu'elle pût ambitionner.

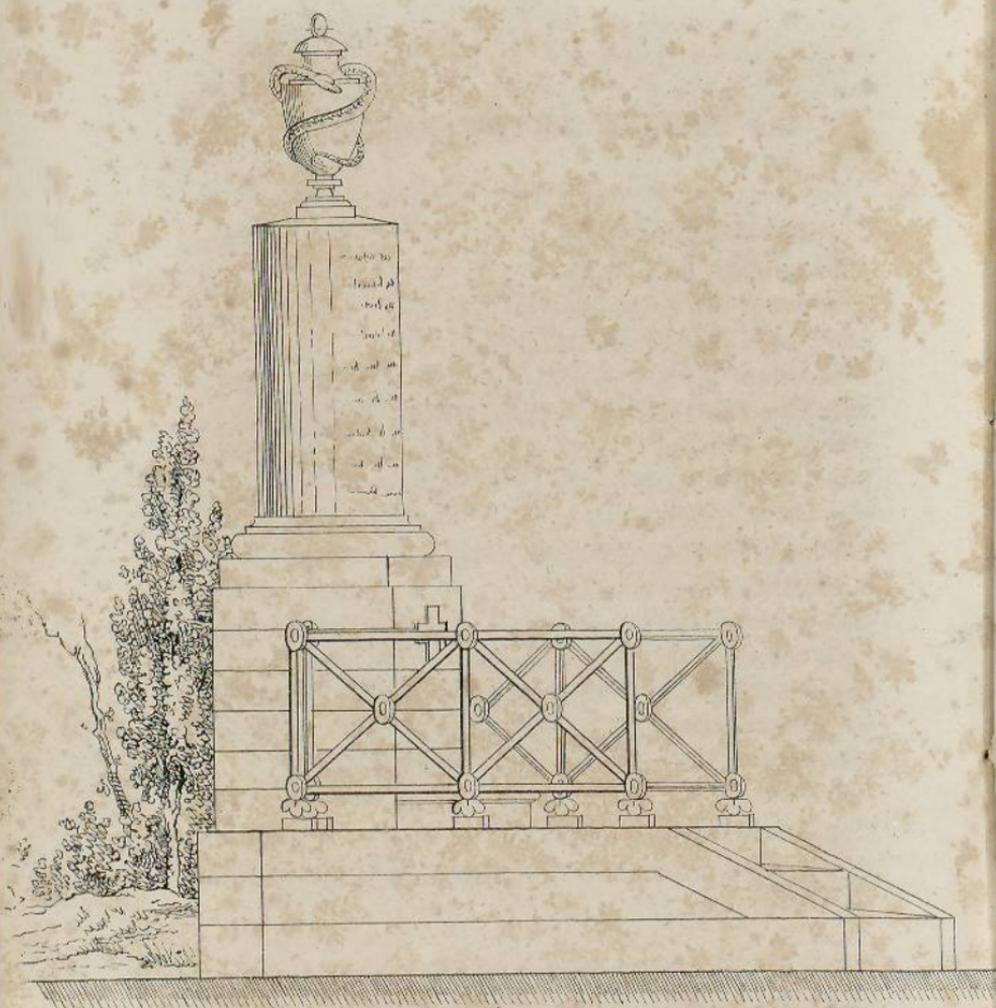
Un pinceau habile, guidé par l'amitié, a reproduit des traits dont la vue rappellera de touchans souvenirs. La piété filiale et l'amour conjugal ont élevé un monument à celui qui partagea sa vie entre les arts et la vertu.

tant payer le dette du cœur, et cherchant dans les
 hommages un respectement à sa douleur. Vous
 rappelez sa haute bienveillance, son esprit in-
 flexible, sa tendre sollicitude pour le malheureux,
 et sans doute sa bienveillance. Ces tendres remon-
 strances d'affection, d'estime et de sympathie que
 vous accordez à une famille désolée, seront à
 jamais chers à son souvenir, et sont le plus bel
 héritage qu'elle ait pu lui laisser.

Un pincean noble, enlevé par l'ambition, a le
 produit des traits dont la vue rappelle de sou-
 vents souvenirs. La pieuse filiale et l'amour con-
 jugal ont été un monument à celui qui par-
 tager sa vie entre les arts et la vertu.

L'âme de ce grand homme est restée pure et
 exempte de tout reproche. Sa vie a été une
 suite de bienfaits et de sacrifices. Il a été
 pour son pays un modèle de sagesse et de
 courage. Ses actions ont été dictées par
 la justice et la bonté. Il a été un
 homme de bien, et son souvenir sera
 toujours honoré. Sa vie a été une
 œuvre de bienfaisance et de justice.





Les Arts et la vertu partageront sa vie!



NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES:

1) CETTE prédilection se rattache à une anecdote assez remarquable pour être rappelée. Un certain M. C..... gros réjoui, au demeurant bon chrétien, ami de la maison, avait souvent par son originalité, son humeur gastronomique, la singularité de sa mise et de ses manières, excité les plaisanteries du jeune Virebent. Excellent observateur, la satire lui était familière, mais cette satire douce et aimable qui raille et ne blesse jamais. Or il arriva que le trop friant C..... paya chèrement son intempérance. Cette indisposition gloutonne le mit dans un état si singulier, que le jeune artiste fit d'inspiration le portrait de ce comique personnage, d'une telle ressemblance qu'il fut jugé digne d'être présenté à Rivalz. Celui-ci fut frappé du dessin et conçut les plus heureuses espérances pour son élève âgé à peine de onze ans. Dès cet instant il lui prodigua des soins aussi flatteurs que mérités.

2) Les principaux corps de ce superbe établissement et ses nouvelles dispositions furent exécutés d'après ses projets et ses plans.

3) Peu de temps après, Denon lui fit présent d'un exemplaire de son superbe voyage en Egypte : « Recevez, lui » écrit-il, ces faibles conquêtes; puissent-elles vous être » agréables. Celles-là, du moins, n'ont coûté à l'humanité, » nité, ni remords, ni larmes, ni sang. »

4) Il est difficile de convaincre une administration d'in-

justice et surtout d'ingratitude : elle a pour elle la raison sans réplique, du plus fort. Mais qu'il me soit permis, du moins, de rapporter des faits et des preuves qu'on ne saurait récuser. On jugera si les expressions employées sont déplacées.

L'Académie Royale de peinture, sculpture et architecture, avait cessé d'exister dès l'an 1792. Les professeurs de cette ancienne école ne laissèrent pas de continuer gaatement leurs cours respectifs jusqu'au 3 brumaire an IV, où l'instruction publique organisée par une loi, établit une école centrale dans chaque département. Un artiste recommandable par ses qualités estimables, ses talens et son zèle pour l'enseignement, M. Suau père, fut nommé professeur de dessin à cette nouvelle école. Dès sa nomination, cet excellent citoyen, guidé par l'amour des arts et du bien public, s'empressa de s'associer ses anciens collègues, et fit en leur faveur l'abandon des sept huitièmes de son traitement. Grâce à ce généreux sacrifice, l'école centrale posséda les cours de peinture, de sculpture et d'architecture. Ainsi le zèle de quelques artistes conserva le feu sacré des beaux-arts. Ce dévouement de plusieurs années fut récompensé par un gouvernement réparateur. La loi du 11 floréal an X, *maintint l'école des arts qui existait déjà* (termes de la loi). Un arrêté ministériel du 25 floréal an XIII, interprétatif de cette loi, nomma les quatre professeurs titulaires qui devaient composer le personnel de l'école spéciale des arts (art. 14). M. Suau fut nommé professeur de la classe du modèle vivant ; M. Roques de celle de peinture ; M. Virebent professa l'architecture, la géométrie, etc., et M. Lucas la sculpture.

Le conseil municipal de cette époque, présidé par le savant Lapeyrouse, ne crut mieux témoigner, à son tour, sa satisfaction pour la noble conduite de ces professeurs ?

qu'en votant unanimement le 23 ventôse an XIII, une somme double de celle qu'ils demandaient pour disposer ou réparer les bâtimens de l'école. Cette récompense était digne du désintéressement et du dévouement qui l'avait méritée.

Un second arrêté ministériel vint consacrer la reconnaissance du gouvernement envers ces artistes, en disposant que les professeurs titulaires conserveraient *leurs places respectives jusqu'à ce qu'elles devinssent vacantes par mort ou démission.*

Telles sont les lois et les divers arrêtés qui seuls régissent l'Ecole spéciale des Arts. Voyons si les délibérations du bureau d'administration du 19 septembre 1826, dont il s'agit, ne les violent pas ouvertement.

1°. L'art. 3 de l'arrêté ministériel du 25 floréal an XIII, dispose qu'un bureau d'administration composé de six membres, sera placé près de l'Ecole des Arts. M. le maire porta arbitrairement ce nombre à huit, et cela afin d'obtenir les résultats désirés.

2°. D'après ce même article, le directeur de l'école, choisi par MM. les professeurs, faisait partie du bureau. Il est constant que lors de cette délibération, M. Virebent, directeur à cette époque, ne fut point convoqué, la raison sera bientôt devinée.

3°. Le bureau d'administration ainsi illégalement constitué, prit la première délibération le 19 septembre 1826. Son article 1^{er} porte d'abord à huit, le personnel des professeurs de l'école, contrairement à la loi du 11 floréal an X, et à l'art. 14 de l'arrêté ministériel précité, qui ne reconnaissent que quatre professeurs. (Il faut observer que MM. les professeurs s'étaient adjoint volontairement, et à leurs frais, les artistes qui ne furent jamais reconnus par l'autorité.) Cette augmentation dans le personnel était donc arbitraire.

4°. L'art. 3 viole encore les mêmes dispositions, et l'art. 2 de l'arrêté ministériel du 25 floréal an XIII, en supprimant la place de directeur de l'Ecole Spéciale; le bureau d'administration a donc outrepassé ses pouvoirs: il était sans qualité, lorsqu'il a créé et déferé le nouveau titre de délégué de l'administration.

5°. L'article unique de la deuxième délibération réduit illégalement le traitement de MM. les professeurs. Ayant été fixé par l'art. 13 de l'arrêté ministériel du 25 floréal an XIII, il fallait un semblable arrêté pour abroger ses dispositions.

6°. La troisième délibération dépouille M. Suau du titre de professeur du modèle vivant, pour le placer à la classe de ronde-bosse. Le bureau était encore sans pouvoir ni qualité. Oter ainsi à ce professeur la récompense de son zèle et de ses services signalés, n'était-ce pas le forcer à se retirer; n'était-ce point une véritable destitution? En abandonnant une place, qu'il remplit avec distinction pendant quarante ans, il protesta inutilement contre la violence; il n'obtint que les regrets de ses collègues et de ses concitoyens.

Tels sont les résultats qu'obtint le bureau d'administration illégalement constitué, et les actes qu'il sanctionna par ses délibérations du 19 septembre 1826. C'est ainsi qu'il frustra ces estimables professeurs des prérogatives et des récompenses qu'ils avaient si bien mérité. Leurs services signalés pendant les jours de malheur, leur désintéressement, leurs sacrifices, semblaient, dans leur vieillesse, devoir être des titres à la reconnaissance de l'administration. Eh bien! non-seulement elle les a méconnus, mais elle a encore violé l'art. 42 du titre 9 de la loi du 11 floréal an X, qui accorde une retraite aux professeurs après 20 ans d'exercice!

Mais du moins, la récompense que préfère le vrai ci-

toyen, qui seule était digne de tels hommes, un implacable rapporteur n'a pu la leur contester. La reconnaissance publique leur est irrévocablement acquise, que manquait-il à leurs désirs? Ils ont pour eux l'estime et les regrets qui consolent toujours l'homme de bien, de l'injustice et de l'ingratitude qu'il éprouve.

5) Le conseil municipal supprima les accrotères qui couronnaient les façades, et les ornemens d'un bel effet, qui augmentaient à peine l'indemnité accordée par la mairie, aux propriétaires. Le projet primitif, au lieu d'une place circulaire ne formait qu'un hémicycle fermé sur les boulevards par de riches grilles en fer, soutenues par des colonnes, d'ordre corynthien, surmontées de trophées. L'aspect des promenades eût y gagné, sans doute, mais les nouvelles limites données à la ville, rendirent nécessaire le nouveau projet.

6) On peut rappeler l'ancienne salle St-Martial, construite d'après ses plans quoique exécutée à très-peu de frais par des sociétaires, et dans un espace ingrat et resserré, on ne laissait pas de remarquer sa forme élégante, et la commodité de ses dispositions. Elle était surtout très-sonore, et nulle part la vue du spectateur n'était interceptée.

7) On trouva le moyen de faire ajourner l'exécution du projet sous divers prétextes. M. Virebent fut même chargé de faire le projet d'une salle de Spectacle provisoire. Ses plans et devis furent envoyés à Paris, où un artiste de la capitale, M. Gisort, fut chargé, on ne sait trop comment, de recomposer ce projet pour lequel on ne fixa point alors la dépense. Cet architecte ne connaissant point les localités, fit des dispositions reconnues im-

praticables. Il formait un péristyle sur la voie publique , et interceptait la rue du Poids-de-l'Huile et une partie de celle de la Pomme , ayant pris pour axe de la salle , le milieu du portique d'entrée. Ce projet revint à Paris d'où arriva un troisième projet tout aussi exigeant. M. Célérier , qui en était l'auteur , avait trouvé tout simple de prendre sur le Capitole ce que son collègue prenait sur la voie publique. Loin d'être éclairé par l'expérience , le conseil municipal s'obstina , non point à suivre entièrement les plans nouveaux , ce qui était impraticable , mais à exécuter l'intérieur de la salle et sa mesquine architecture. M. Virebent fut chargé d'adapter ce plan aux localités. Le grand vestibule , le foyer , les couloirs , les doubles escaliers , contenus dans un espace très-resserré , et où l'architecte surmonta une difficulté jugée invincible , furent exécutés , sur ses plans. Un jeune artiste, son élève, enlevé trop tôt aux arts , fut adjoint pour cette construction à l'ingénieur de la ville. M. Lafont surveilla les travaux. C'est ainsi que nous perdîmes l'espoir de voir s'élever un monument dont la construction eût accéléré l'interminable exécution du projet de la place Royale.

8) La démolition du Couvent et de l'Eglise des Grands Carmes , changea entièrement l'aspect de ce quartier que des rues étroites rendaient sombre et peu sain. La nécessité de former une place dans cette partie de ville , où il n'en existait aucune , était depuis long-temps reconnue. M. Virebent avait proposé , dans son rapport , de former des façades uniformes. Mais le conseil se contenta de soumettre les propriétaires à observer dans leurs constructions une hauteur déterminée. (A en juger par les dernières , on a sans doute oublié cette disposition.) Une halle couverte devait s'élever autour de la place. Elle allait être exécutée lorsqu'un ingénieur proposa de substituer

le fer et la fonte aux matériaux assignés à l'ingénieur de la ville, qui ne pouvait dépasser une somme limitée. Le nouveau projet quintuplait la dépense, et cependant il fut approuvé par *l'économiste* conseil !

9) Les boulevards qui doivent environner la ville, d'après le projet de M. Virebent, avaient d'abord 60 mètres de largeur afin de correspondre aux allées Saint-Etienne, etc., et être complantés de quatre rangs d'arbres. L'enceinte de notre ville eût ainsi formé une magnifique promenade, qui, au moyen de la démolition des remparts, était peu dispendieuse. Le conseil municipal, fidèle, cette fois, à son système d'économie, réduisit cette largeur à quarante mètres et supprima deux rangs d'arbres. Ainsi au lieu d'un boulevard nous aurons une grande route, qui, au moyen d'un retrécissement, se réunit aux allées déjà existantes.

10) Quelques observations sur les alignemens de la ville, dont les changemens successifs ont été l'objet de nombreuses et justes réclamations :

L'alignement général de la ville fut fait par M. Virebent en 1807 et 1808. Il fut arrêté que les rues de 1^{re} classe auraient cinq toises de largeur, celles de 2^e classe quatre toises et demie, etc. On modifia bientôt ces mesures qui furent enfin arrêtées à dix mètres pour les premières, et neuf pour les deuxièmes. Les rues du Petit-Versailles et Saint-Antoine du T, furent seules exceptées de cette mesure, attendu qu'elles étaient alignées en grande partie. Mais celles dont l'alignement était peu avancé, offrirent, d'après ce changement de largeur, des irrégularités choquantes. On voit ainsi plusieurs maisons bâties sur divers alignemens, notamment dans la rue Saint-Etienne, la rue Mage, la place de la Trinité, la rue Riguepels, etc., etc.

Les alignemens furent déclarés obligatoires pour tous par l'autorité supérieure, et jusqu'en 1820 environ on ne peut citer qu'une seule infraction à ces dispositions : la construction sur les mêmes fondemens de l'hôtel où est établi la Poste aux Lettres, petite rue Sainte-Ursule. Le propriétaire trouva le moyen de faire révoquer le rapport de l'ingénieur de la ville qui démontrait la nécessité d'élargir cette rue étroite, conformément à l'alignement.

D'après le projet primitif, l'alignement de la place des Carmes était irrégulier afin de ne point boucher les rues qui y aboutissent. Cette irrégularité prétendue, n'eût pas été sensible en exécution. Mais le conseil exigea un parallélisme rigoureux, et son exécution partielle obstrua la rue du Vieux-Raisin. La direction des rues des Prêtres et des Filatiers fut aussi changée par cette mauvaise disposition, accueillie par la critique et les réclamations des propriétaires voisins.

En 1815, on permit aux propriétaires de rebâtir sur les anciens fondemens, à condition qu'ils souscriraient l'engagement de démolir leur maison pour se soumettre à l'alignement lorsque les habitations voisines subiraient le reculément. Cette précaution, à coup sûr inutile, n'a jamais reçu son exécution.

Quelques années plus tard, une commission spéciale, prise dans le Conseil municipal, revisa et bouleversa tous les alignemens de la ville, en adoptant un système qui avait été rejeté avec raison. Cette commission tortura en mille manières le tracé de toutes les rues, etc., sans avoir égard aux divers arrêtés. Elle ne prit pour règle de ses opérations que ce qui fut appelé, en style de commission, *convenances et connaissance des localités*, et qui n'était aux yeux de ceux qui ignoraient la vérité, que le bon plaisir de l'ingénieur de la ville, ou une déférence pour quelques intérêts particuliers. De là ces déviations fré-

quentes, cette confusion, cette diversité de direction dans une même rue, suivant les *points saillans* qu'on voulait conserver. On eût dit que la règle avait molli dans les mains de la commission. Une infinité de plaintes étaient adressées à l'ingénieur de la ville qui renvoyait à la commission régulatrice. Alors on ne craignit plus les arrêtés de l'administration. La maison V. — place Rouaix, fut réédifiée malgré l'opposition de la mairie. De vastes bâtimens s'élevèrent dans la direction du Petit-Versailles et empêchèrent son prolongement direct jusqu'au boulevard Saint-Aubin : les arrêtés rendus par l'autorité, et basés sur une ordonnance royale, restèrent sans effet. Un hôtel est reconstruit, en contravention, rue des Arts ; un second, rue des Balances, est affranchi du reculement considérable qui devait élargir cette rue fréquentée et étroite. Enfin, des considérations particulières, des intrigues et une résistance obstinée, engagèrent ceux qui étaient appelés à juger les contestations élevées de toute part, à permettre ou tolérer des désordres que devait entraîner une telle confusion ; et l'ingénieur de la ville était injustement accusé de ces abus !

11) On trouve la note suivante dans les observations sur les décorations de l'église Saint-Jérôme, publiées à l'époque où elle fut érigée en succursale. « L'attention » de M. Virebent, à faire revivre le système de Philibert-de-Lorme, dans la construction de la charpente du » plafond en forme de voûte, afin de ranimer cette partie » essentielle des arts, est d'autant plus digne d'éloges, » qu'il est le premier à Toulouse qui a eu le courage de » le mettre à exécution. Ces ouvrages avancés, on n'a » pu s'empêcher d'en admirer les effets et d'applaudir » aux talens de cet artiste. »

12) On verra peut-être avec quelque intérêt l'énumé-

ration des principaux monumens exécutés ou embellis par ses soins et dont il n'a pas été fait mention dans cette notice.

ÉGLISE DE LA DAURADE. L'intérieur de cette église fut entièrement disposé et orné par cet artiste. Les décorations de la nef, du chœur et des chapelles principales, sont remarquables par la noblesse, la pureté et la convenance du style. L'ensemble est majestueux et grandiose. Il est à regretter que les pilastres n'aient pas été exécutés en marbre suivant le projet, et que l'on n'ait pu donner plus de largeur au bas-côtés qui étaient construits.

ÉGLISE DE LA DALBADE. C'est aux dessins de M. Virebent que l'on doit le riche baldaquin qui orne le maître-autel et les chapelles latérales de cette église. Les colonnes sont habilement disposées; les figures qui décorent le pavillon sont d'un beau caractère et produisent un bel effet. Cependant les parties latérales qui ne sont point terminées, et le fonds trop nud sur lequel se dessine le dôme, nuit à l'effet de ce beau morceau.

SAINT-JÉRÔME. « La chapelle Saint-Jérôme, ci-devant » Pénitens-Bleus, fut érigée en succursale. Il était réservé » aux talens de M. Virebent, ingénieur de la ville, de » faire de cette chapelle une église propre à toutes les » fonctions curiales, sans dégrader, ni les chefs-d'œuvre » d'architecture, ni les bas-reliefs précieux du célèbre » d'Arcis, qui de tout temps ont enrichi et distingué » cette chapelle. » (Voyez note 11.)

(Observ. sur l'église St.-Jérôme.)

SAINT-EXUPÈRE. Le chœur de cette église a été restauré par lui. Il est fâcheux que la Gloire, remarquable par les jets de lumière et les autres décorations, n'ait pas été exécutée pour un local plus vaste et sur une plus grande échelle. Le connaisseur ne laisse pas d'admirer ses heureux effets, et la disposition des figures.

FACULTÉ DE DROIT. Cette belle école a été réédifiée sur les plans de cet architecte. Il eût été à désirer que des fonds plus considérables eussent permis à l'artiste d'embellir d'avantage la façade principale. Le portail d'entrée a cependant de la majesté. Les dispositions intérieures sont parfaites. Mais ce bâtiment n'est point terminé. La vaste salle d'exercices publics, formant un hémicycle doit être située dans l'aile gauche; elle doit être ornée de bustes des grands jurisconsultes anciens et modernes. Au milieu de ces savans, devait être placée la statue du conquérant législateur. Cette statue en marbre blanc, avait été confiée au ciseau de M. Lange sculpteur statuaire à Paris, notre compatriote, ami et ancien collègue de M. Virebent. Nous ignorons si ce travail a été exécuté avant les événemens de 1814.

JARDIN DES PLANTES. Ce fut le savant Picot Lapeyrouse qui créa ce bel établissement, où pendant plusieurs années il professa la botanique et où il forma cette série de plantes pyrénéennes qu'il recueillit par des soins infatigables. Lorsqu'il fut nommé maire de la ville, il chargea M. Virebent d'embellir ce jardin. Le portail d'entrée est orné de huit colonnes en marbre et formé par des grilles en fer. Les diverses dispositions intérieures furent faites d'après les plans de cet artiste. Il fit exécuter des serrechaudes qui ont été imitées dans plusieurs établissemens de ce genre.

MAISON D'ARRÊT (rue Matabiau). Ces prisons ont été construites sur les plans et sous la direction de l'ingénieur de la ville, sur l'emplacement du ci-devant couvent des religieuses de Saint-Saturnin. En conservant une partie des anciens monumens, l'architecte a trouvé le moyen d'établir les divers quartiers où sont renfermés les détenus, et d'unir aux précautions de sûreté qu'exige la justice, tous les adoucissemens, tous les égards auxquels

l'humanité a droit de prétendre. Les connaisseurs remarquent particulièrement la façade principale dont le style sévère et d'une simplicité antique, annonce la destination du monument. Cette maison d'arrêt fut construite en vertu d'un décret rendu à Toulouse en 1808, pour remplacer les insalubres et horribles cachots du Capitole.

ÉCOLE DE MÉDECINE. Les plans et devis de cette école ont été approuvés, mais diverses circonstances ont fait ajourner son exécution. Nous ignorons si l'on suivra ce projet, lorsque la prochaine ruine de l'école actuelle forcera d'établir la nouvelle. S'il est exécuté, cet édifice sera digne de sa destination.

Il est inutile de rappeler les divers projets dont l'exécution a été différée ou qui ont été refaits par d'autres architectes, tels que celui d'un Château d'Eau, où, malgré l'élévation considérable qui était nécessaire, l'architecte avait conservé les proportions convenables; celui des Abattoirs, dont les plans et devis étaient approuvés, et les travaux allaient être adjugés, lorsqu'une intrigue fit rejeter le projet de l'ingénieur de la ville qui ne pouvait dépasser une dépense de 80,000 fr. Un jeune artiste parvint à faire préférer ses plans conçus sur le modèle des abattoirs de Paris. Pour cette fois la dépense ne fut point limitée, et le jeune architecte put suivre les inspirations de son talent: il est vrai que ces constructions ont coûté plus de trois cents mille francs. Mais aussi la patrie des sciences, qui n'a pas même une école de médecine, a de superbes abattoirs.

Il serait trop long d'énumérer les divers édifices qu'il construisit dans plusieurs villes ou dans les environs, tels que l'Hôtel-de-Ville de Castres, l'Hôpital de la même ville, etc. Dans les édifices de ce genre, ainsi que dans les constructions particulières qu'il fit exécuter, on

trouve la même élégance , unie aux distributions les plus heureuses et les mieux combinées.

13) Il suffit de citer une seule circonstance entre mille : la maison de Madame de L..... , place St-Barthélemy , était sujette à un reculement. M. Virebent fit son rapport sur l'indemnité qui devait être accordée pour l'abandon de ce terrain ; il lui donnait une valeur de quinze cents francs. Quelques membres du conseil se récrièrent beaucoup de la modicité d'une telle évaluation. Enfin M. Virebent fut engagé à refaire ce rapport et à porter l'estimation à six mille francs. L'ingénieur refusa avec fermeté de condescendre à ces désirs officieux , persistant dans son premier rapport , et s'opposant à cette allocation. La somme de six mille francs ne laissa pas d'être accordée , malgré celui qui savait servir , mais non plaire.

14) Le chevalier d'Aubuisson , frère de l'ancien conseiller municipal , occupait la place de directeur de l'observatoire et de professeur d'astronomie. Une mauvaise inspiration lui suggéra la malheureuse idée de corriger , ou plutôt de changer entièrement le belvédère de cet édifice et le dôme sur lequel le célèbre Garipuy avait tracé cet hémisphère céleste qui était pour Toulouse un précieux monument. D'après la demande adressée par le chevalier à l'administration , l'ingénieur de la ville est chargé de vérifier les lieux. — Après avoir vu le directeur et entendu ses raisonnemens , il refuse nettement dans son rapport , d'approuver la destruction demandée , observant combien on serait blâmable de détruire l'œuvre du génie. Ce rapport , comme bien d'autres , fut laissé de côté , mais il ne fut pas perdu pour le ressentiment. Une commission nommée pour cet objet accueillit cette demande. Ainsi , l'Observatoire , élevé par les soins et aux frais de

l'illustre Garipuy , devenu célèbre par ses observations et celles de Vidal (*), croula sous les coups d'une inconcevable complaisance. Un ridicule assemblage de vitrages et une toiture informe , remplacèrent quelque temps ce précieux et élégant belvédér , et fut lui-même la meilleure critique de la prétendue amélioration. Après la mort de cet astronome , l'administration s'empessa de réparer une de ses erreurs , et de rétablir l'ancien état des lieux tel qu'il existe. Mais ce qui donnait un prix infini à ce monument est perdu sans retour !

15) Tous les travaux publics qui sont exécutés dans une ville , sont , sans contredit , sous la direction , ou tout au moins la surveillance de son ingénieur. Cela avait été ainsi jusqu'à cette époque. La nouvelle salle de spectacle , quoique projetée par autrui , fut surveillée et dirigée par M. Virebent. Mais plus tard , on vit des personnes sans connaissance dans l'art de bâtir surveillant et approuvant l'exécution des projets et devis faits par l'ingénieur de la ville. Ainsi les conduits souterrains , le château d'eau (de M. Raynaud) , furent reçus par des commissions. On sait , aussi , de quelle manière et avec quels matériaux ces ouvrages ont été faits.

16) Comme quelques personnes qui ignorent la vérité pourraient trouver nos expressions trop fortes , nous sommes obligés pour les justifier , de citer entre autres faits , dont nous avons la preuve en main , une lettre de M. le chevalier d'Aubuisson , membre de l'ancien conseil municipal , adressée à M. le maire de Toulouse , en date du 28

(*) C'est à ce fameux astronome que l'on doit le catalogue des 888 étoiles australes inconnues. Le fameux Lalande lui donna le nom de trismégiste.

janvier 1824. Une circonstance inattendue et assez singulière a fait passer dans nos mains ce libelle , et nous avons cru de notre devoir d'y répondre. Si cette lettre eût resté confidentielle et inconnue à tout autre que celui à qui elle était adressée , fût-elle tombée en nos mains , nous aurions gardé le silence. Mais quelqu'un nous ayant dit qu'il en avait entendu parler publiquement par des personnes qui paraissaient en conserver des impressions défavorables , et M. d'Aubuisson lui en ayant parlé à lui-même encore plus clairement , dès-lors cette lettre ayant eu une sorte de publicité , nous devons à la mémoire de l'honnête homme outragé de démasquer la calomnie et de la confondre.

Nous tâcherons , en répondant aux divers passages de cette lettre , de contenir la juste indignation qu'elle fait naître dans nos cœurs. Loin de nous toute personnalité ; tant pis pour celui qui s'abaisse jusqu'à la calomnie ; nous sommes fâchés même d'être obligés de le livrer au mépris public , car pour nous , nous l'honorons de notre pardon , quoique forcés de lui refuser notre estime.

M. d'Aubuisson écrivait à M. le maire :

TEXTE :

Monsieur le Maire ,
 « La commission des fon-
 » taines en rédigeant l'avis
 » que j'ai l'honneur de vous
 » transmettre , sur une de-
 » mande de M. Virebent , a
 » respecté les 76 ans et le
 » bon caractère de cet archi-
 » tecte. Car d'ailleurs , tous
 » les membres qui la compo-
 » sent ont été révoltés de sa
 » demande.

OBSERVATIONS :

Si M. Virebent avait connu le respect de M. d'Aubuisson pour ses 76 ans et son bon caractère , il lui en aurait , très-certainement , témoigné toute sa reconnaissance. Au reste , nous ne savions pas que M. Virebent eut été jamais homme à faire une demande révoltante. Dans tous les cas les expressions sont peu ménagées.

TEXTE :

» Il leur a semblé qu'il
 » serait souverainement in-
 » juste d'ôter à celui qui fait
 » tout pour donner à celui
 » qui ne fait rien.

» M. Virebent n'est pas allé
 » les 9/10^{me} du tems, sur les
 » lieux pour les vérifier et
 » pour les recevoir; et il a
 » signé de confiance tous les
 » états mensuels d'après les-
 » quels tous les paiemens ont
 » été faits.

OBSERVATIONS :

Nous serions bien aises que M. d'Aubuisson, eut l'extrême bonté de nous dire, quel était celui qui faisait tout; quel était celui qui avait fait tous les anciens travaux sur les projets des fontaines, tous les devis, tous les plans? Serait-ce par hasard, M. d'Aubuisson? On le supposerait aisément, quand on songe aux incroyables fatigues qu'il a bien voulu se donner pour avoir l'air de faire quelque chose. On se souvient encore du nom ridicule qu'il avait si glorieusement obtenu. Est-il enfin celui à qui il fallait tout donner parcequ'il fesait tout? On pourrait en croire quelque chose, car, comme le dit Figaro, ce qui est bon à prendre est bon à garder.

Ceci est un peu plus fort : il peut se faire que M. d'Aubuisson a rarement vu M. Virebent inspecter les travaux; il n'y allait pas, comme lui, pour faire montre de son zèle; pour l'homme de bien, c'est assez de faire son devoir. Mais quand l'honorable Chevalier ajoute qu'il a signé de confiance tous les états mensuels; nous lui demandons mille pardons, d'être obligé de lui dire qu'il en a menti. Si le mot n'est pas honnête, il est du moins

TEXTE :

OBSERVATIONS :

vrai , et c'est quelque chose. M. d'Aubuisson n'a pas connu , sans doute , toute la portée de ses expressions. Il eut reculé devant l'idée de se faire le dénonciateur de la probité la moins contestée ; car dire d'un mandataire qu'il signe sans regarder , c'est dire que cet homme n'a pas plus de souci de son mandat , que M. d'Aubuisson n'a de souci de déshonorer un honnête homme.

» M. Virebent parle de ses
» anciens travaux , sur le
» projet des fontaines sans en
» discuter le mérite ; je dirai
» qu'il n'y a pas de fonds faits
» pour payer les mémoires
» qu'il a fait , il y a 30 ans ,
» à ce sujet.

Que signifie cette phrase ? Est-elle écrite sérieusement , ou bien est-elle une amère dérision ? Qui demandait le paiement *des mémoires faits depuis 30 ans* ; M. Virebent le réclamait-il ? Il ne demandait que ce que la justice devait lui accorder ; les droits qu'avait l'Ingénieur de la ville sur les travaux qu'il faisait exécuter d'après ses plans. Et qu'avez-vous fait , si ce n'est de suivre presque toujours routinièrement les projets de celui que vous vouliez flétrir : projets dont vous ne vous êtes jamais écartés que pour les gâter.

» En général M. Virebent
» a été beaucoup moins utile
» à la commission qu'on n'aurait pu l'attendre de son
» expérience et de sa connais-

On ne saurait expliquer l'acharnement de M. d'Aubuisson contre M. Virebent , il n'oublie pas d'inventer une seule circonstance pour lui

TEXTE :

» sance des localités. Toute-
 » fois c'est à lui que l'on doit
 » l'idée d'établir la machine
 » hydraulique au bout du
 » Pont, et cette position
 » est excellente comparative-
 » ment à cinq ou six autres
 » que nous avons eu successi-
 » ment en vue.

» M. Virebent a si peu
 » travaillé avec M. Eudel,
 » que cet Ingénieur s'est re-
 » tiré *principalement* parce
 » qu'il ne voulait rien avoir
 » à faire avec lui.

» Le Maire dans une cons-

OBSERVATIONS :

nuire. Cependant, le men-
 songe tombe un moment de-
 vant la vérité. M. le Chevalier
 d'Aubusson convient qu'on
 doit à M. Virebent, l'idée
 d'établir la machine hydrau-
 lique au bout du Pont: *Posi-
 tion excellente comparative-
 ment à cinq ou six autres
 que la commission avait en
 vue*, (notamment celle du
 moulin du Bazacle indiquée
 par M. d'Aubusson lui-même).
 Pour le coup le Che-
 valier est en défaut, car il
 convient qu'à lui seul, l'In-
 génieur de la ville en savait
 plus que la commission toute
 entière; ce dont certainement
 la modestie de M. Virebent
 n'eût jamais convenu.

Croira-t-on une pareille
 allégation? M. d'Aubusson
 eût été plus prudent de ne
 nommer personne. Tout le
 monde a connu le caractère
 de M. Virebent, et combien
 son commerce était doux et
 facile. Comment M. Eudel
 se serait-il retiré, pour n'avoir
 rien à faire avec l'homme le
 plus doux et de l'esprit le
 plus conciliant? Encore une
 fausseté. Nous connaissons
 assez M. Eudel, et trop M.
 d'Aubusson pour n'en pas
 être convaincu.

Et pourquoi? C'est préci-

TEXTE :

» truction si importante pour
 » la ville ne crut pas devoir
 » *mettre entièrement de côté*
 » l'Architecte de la ville.

» Que M. Virebent ne par-
 » le pas et des services qu'il
 » a rendus et de son désinté-
 » ressement ! *Sa négligeance*
 » *et sa facilité* ont fait perdre
 » à la ville des sommes con-
 » sidérables, notamment dans
 » l'affaire des bâtimens mili-
 » taires, où après avoir payé
 » *bien plus que nous ne de-*
 » *vions nous sommes* condam-
 » nés à payer encore 13,000
 » francs.

» Sous le rapport des fa-
 » veurs de la fortune, il n'est
 » pas si à plaindre celui qui
 » arrivé il y a 40 ans à Tou-
 » louse, *sans une obole*, a
 » aujourd'hui peut-être cent

OBSERVATIONS :

sément parce que la construc-
 tion était importante, qu'il
 fallait *mettre de côté* l'Architecte de la ville, s'il était un sot, ou s'il ne faisait pas son devoir. Prenez garde M. d'Aubuisson; vous êtes en contradiction avec vos paroles. Personne ne vous croira, excepté vos pareils.

Nous défions M. d'Aubuisson de citer une seule personne devant laquelle M. Virebent ait fait parade de ses services et de son désintéressement : lui, l'homme le plus modeste, le plus oublieux de se faire valoir. Si M. d'Aubuisson avait eu sa modestie, nous ne serions pas certainement obligés de lui répondre, car M. d'Aubuisson ne serait rien. Mais il ose ajouter que sa *négligeance*, et sa *facilité* ont fait perdre à la ville des sommes considérables : sa *facilité* ! que veut dire cela ?... M. d'Aubuisson, vous avez forfait à l'honneur en flétrissant la vertu sans tâche.

Eh bien que vous fait cela ? Mais je vous entends. Vous voulez insinuer, avec perfidie, que ce n'est pas, par des voies toujours honnêtes, qu'il a accumulé cette im-

TEXTE :

» mille écus , et qui paye
 » quinze cents francs de con-
 » tributions directes.

» C'est une bonne place
 » que celle d'Architecte de
 » la ville ; elle rend celui
 » qui l'a , l'Architecte pres-
 » que obligé d'un grand nom-
 » bre d'habitans. Aussi se
 » présenterait-il beaucoup de
 » personnes pour la remplir,
 » lors même qu'elle ne serait
 » nullement rétribuée.

» Je suis bien loin de vou-
 » loir aucun mal à M. Vire-
 » bent , *bien au contraire* , je
 » désirerais qu'on lui con-
 » servât l'intégralité de son
 » traitement *en le fesant*

OBSERVATIONS :

mense fortune de cent mille écus. Malheureux ! Vous en avez menti sous tous les rapports , et je vais vous le prouver. M. Virebent *est entré à Toulouse il y quarante ans sans une obole* ? Eh bien sachez , si vous ne le savez déjà , que toute sa fortune , à l'exception , peut-être de 20,000 francs , est patrimoniale. Les actes en font foi ; on s'abaisserait même jusqu'à les montrer à M. d'Aubuisson. Il est mort en laissant à ses fils une fortune qui ne s'élève pas à cent mille écus , comme vous le prétendez ; mais il leur a laissé l'immense héritage de ses vertus dont vous ne parlez pas.

Voilà pourquoi l'ancien conseil municipal , dont M. d'Aubuisson était membre influent , a doublé le traitement du nouvel Ingénieur de la ville.

La précaution oratoire est admirable ! Et qui ne voit que c'est par cela même que vous lui en voulez , que vous dites que vous ne lui en voulez pas ? Personne n'est la

TEXTE :

OBSERVATIONS :

» *Architecte honoraire de la*
» *ville.*

dupe de cette phrase hypocrite. Mais du moins ce que vous vouliez, c'est qu'il fût nommé Architecte honoraire de la ville. Vous ne lui vouliez pas de mal ; et pour prix de ses services de 45 ans, vous vous efforciez d'enlever à un vieillard une place que la mort allait bientôt lui ravir, et en le chassant, lui et ses fils, vous vous exposiez à hâter le terme appelé, peut-être, par votre impatience. Voilà le bout d'oreille qui perce malgré vous, à travers le manteau de votre hypocrisie.

» Le bureau de l'*Architecte va très-mal* ; et cependant il aura à l'avenir une importance qu'il n'avait pas autrefois, à cause des grands travaux qui s'exécutent, et que l'on fera.

M. d'Aubuisson s'excusera, sans-doute en rejetant tout sur l'intérêt public. Mais qu'il réponde; les choses vont-elles mieux aujourd'hui (*)? Qu'il consulte pour le savoir, les artistes, les entrepreneurs, les propriétaires ; il verra ce qu'on lui répondra.

» Pardon de la *digression*
» à laquelle j'ai été entraîné.

Quelle naïveté ! Le pauvre homme !

» J'ai l'honneur d'être etc.,

V. VIREBENT, avocat.

D'AUBUISSON,
Conseiller municipal.»

(*) D'après l'organisation nouvelle le bureau du génie a été doublé.

Nous nous contenterons d'ajouter à la suite de cette lettre et de ces réflexions, par fois peut-être un peu vives, et qui ont échappé, bien malgré nous, à notre plume, le passage suivant d'une lettre écrite par M. d'Aubuisson, en 1830, à M. Virebent, en lui envoyant l'inexacte brochure de son Histoire des Fontaines : « En rédigeant une telle histoire, je ne pouvais manquer » d'y faire souvent mention d'une personne qui a été *si* » *utile dans l'établissement des fontaines, à laquelle on* » *est redevable de l'excellente position donnée à notre* » *château d'eau et à nos machines.....* Je crois devoir » vous présenter cet exemplaire, à vous, Monsieur, » avec *qui j'ai eu pendant plusieurs années les rapports* » *les plus aimables, pour qui j'ai une estime et une consi-* » *dération toute particulière.*

» J'ai l'honneur, etc.

» D'AUBUISSON. »

Que l'on compare le style de ces deux lettres; nous laissons au public le soin de juger l'homme qui les a écrites.

17) Cette démission fut offerte à presque tous les maires qui succédèrent à M. de Bellegarde. Ces magistrats ne voulurent point l'accepter; il y a mieux, par leurs instances, ils déterminèrent M. Virebent à conserver une place qu'il avait occupée avec distinction pendant longues années. L'un d'eux (*) ayant insisté pour connaître le secret motif de cette démission, fit promettre à l'ingénieur de conserver sa place, en ajoutant : « *Cette inimitié vous honore; je saurai déjouer ces intrigues* » Mais des circonstances extraordinaires l'empêchèrent de tenir cette promesse.

(*) M. de Villèle.

18) Je n'appellerais point injustice , la destitution la plus violente d'un ancien fonctionnaire , quelques droits qu'il eût d'ailleurs à la reconnaissance de l'administration ; cela ne serait pas même , administrativement parlant , de l'ingratitude. Mais M. le marquis de Resseguier , dans cet acte de rigueur qui , selon ses nobles expressions , lui *retombait sur les épaules* , et qu'il était *obligé d'exécuter bien à regret* , viola un principe consacré par l'ancienne administration et reconnu par la nouvelle. Ce principe qui pourrait être appuyé par plusieurs exemples , voulait que l'adjoint du titulaire remplaçât ce dernier ; il était considéré comme ayant un droit acquis. Cet usage , dont il ne s'agit point de discuter le mérite , mais bien de prouver l'existence , est reconnu de la manière la moins équivoque par l'arrêté du 26 novembre 1830 , qui , après avoir prononcé la destitution de M. Virebent , professeur d'architecture , etc. , pourvoit à son remplacement , par la nomination de M. Raynaud , *professeur adjoint* , à la place de professeur titulaire. Aux termes de l'arrêté , cette faveur a été accordée , à M. Raynaud , en *considération des services qu'il a rendus à l'Ecole et des engagements pris* par la dernière administration.

M. Virebent fils , adjoint à l'ingénieur de la ville depuis plus de 18 ans , devait donc naturellement d'après ce principe établi , succéder à son père. Ses talens reconnus et son expérience éprouvée , étaient des titres encore plus favorables qui militaient en sa faveur. Mais *on ne considéra point ses services , et l'administration n'avait point pris d'engagement à son égard!....*

19) Nous nous abstiendrons de faire aucune réflexion sur cet acte de la nouvelle administration ; nous approuverions même son respect scrupuleux envers les engagements de l'ancienne , si dans cette circonstance elle n'avait

paru participer à ses derniers actes, en violant l'article 14 du titre 9 de la loi du 11 floréal an X qui *accorde une retraite aux professeurs après vingt ans d'exercice*. Si l'on avait oublié les services de M. Virebent, il fallait, du moins, ne pas méconnaître ses droits.

20) M. Virebent, pour le bien du service, demanda et obtint de l'administration, il y a 30 ans, la création de la place d'inspecteur-voyer, en faveur de M. P. Vitry, son beau-frère. Les appointemens de cette place devaient être pris sur les fonds affectés au bureau de l'ingénieur de la ville. C'est peut-être la seule faveur qu'il ait jamais sollicitée.

Pour bien assurer son
jugement sur

Vendredi

Il faut lire la lettre

de Boyer Frongès au
Préfet. 1811

au sujet de l'importation faite
par Pascal Vouton.

De l'immunité de la Darnaud
où parle de la Régie, puis
de l'immunité de Boyer Frongès
de son immense maison
d'oul, le système de ne
l'importer, en effet, au
moins qu'un tiers de la
Valeur réelle qui

Ingenieur de la Ville

1^{er} Juin 1782 -

Du reste, quel casse -
et remis au prix vrai des
2 experts de Boyer F. ^{un}
que l'on avait aussi
examinés à plus de
250-000 francs!

quel expert honnête
& consciencieux !!!

Ci fut une fripouillerie
sans nom!

Il voit l'opologie que l'on
fait de ce Jean Pascal Verébent
dont le faux et dimanté
au gd Jan. H B. ^{un} Boyer F. ^{un}

